

L'ACCOMPAGNEMENT PREND TOUT SON SENS



CONTACTER NOUS :
01.69.87.72.66
info@audicer-conseil.com

Conditions Générales de Vente Sécurisées

Connaissez-vous les risques de l'omission d'une mention obligatoire dans vos conditions générales de ventes ?

La sanction est de 15.000 euros d'amende pour une personne physique et 75.000 € pour les personnes morales.

Vous souhaitez commercialiser des produits ou proposer des prestations, vous devez mettre en place des conditions générales de ventes, nous proposons de les rédiger afin de sécuriser vos transactions !

Vous disposez déjà de vos propres conditions générales ? Etes-vous sûr qu'elles respectent l'article L. 441-6 du code de commerce ? Un doute, n'hésitez pas à nous les confier, nous nous en assurerons !

Nous vous proposons deux solutions



NOTRE MISSION

Notre cabinet assure les missions suivantes :

1. ***Nous vous accompagnons dans la mise en place de vos conditions générales de ventes***
 - Analyse des modalités des prestations de vente,
 - Rédaction des CG
2. ***Vous disposez déjà de conditions générales***
 - Contrôler la conformité des CG existantes avec la législation,
 - Mise en évidence des irrégularités et / ou manquements,
 - Refonte des CG.

NOS TARIFS

Forfait de rédaction des CGV	800 € HT
Forfait de refonte des CGV	500 € HT

Une équipe de professionnels est à votre disposition pour vous conseiller

